CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E140116** **VALABLE JUSQU'AU** **03/02/2027**

ÉDITÉ LE 19/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/08/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PONTOISE 804070902

Siret : 804 070 902 00015

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 2134208-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022099881704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022099881704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ISOL-PLATRERIE 1909

95 BIS RUE DES CALLAIS
95600 EAUBONNE

Téléphone : 06 51 32 71 39 **Fax :**

Portable : 06 51 32 71 39

Responsabilité légale :
KOUNKOU MIAKAYIZILA ORION GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : isolplatrerie@yahoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 211 915 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	6	17/01/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

19/08/2026 12:18

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025